

**Service Territoires Environnement  
OUGC 26**

Réf. MD/SP -12/2021

**Dossier suivi par :**

Mathilde DESPLANCHES  
mathilde.desplanches@drome.chambagri.fr  
Tél : 04 75 62 40 00 / 07 87 09 46 64

**A l'attention de Mme WILD Aurélie  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES  
4 place Laennec  
BP 1013  
26 015 VALENCE Cedex**

Bourg-lès-Valence, le 9 décembre 2021

**Objet :** Demande d'avis sur le projet de régularisation administrative du captage d'eau potable de Couthiol - LIVRON SUR DROME porté par la Mairie.

Madame,  
L'OUGC 26 a été sollicité pour avis sur la demande de régularisation et d'autorisation du captage d'eau potable de Couthiol sur la commune de LIVRON-SUR-DRÔME (26 250) portée par la Mairie de ladite commune

**La demande concerne :**

- le périmètre de l'OUGC26, sur l'unité de gestion Drôme dépendant de l'AUP n°26-2017-07-07-001 du 7 juillet 2017. Il s'agit d'un secteur déficitaire classé en ZRE (Zone de répartition des eaux) ;
- Projet de prélèvement présenté est la régularisation d'un captage d'eau potable créé en 1957 et la mise en place d'un périmètre de protection dudit captage ;
- Il est spécifié que l'ouvrage sera utilisé uniquement en ouvrage de secours en cas de défaillance du captage principale de la commune (Domazane)

**Considérant:**

- les éléments transmis par le demandeur;
- que la ressource visée est une ressource déficitaire bénéficiant d'une étude volume prélevable qui a mené à l'élaboration d'un PGRE et d'un SAGE. Plan de gestion de la ressource définissant des actions à mettre en place pour l'atteinte du bon état quantitatif de la ressource et ce pour tous les usages.

**L'OUGC émet un avis réservé.**

**Nous attirons l'attention des services de l'Etat le point suivant :**

- **l'ouvrage ne doit en aucun cas permettre une augmentation des prélèvements actuels du réseau d'eau potable de Livron-sur-Drôme. Dans le cas contraire il y aurait incompatibilité avec les objectifs définis par l'étude volume prélevable auxquels l'OUGC est également soumis.**

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président,  
Jean-Pierre Royannez**

